|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES****\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*****AUTORITE ROUTIERE****\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*** |  | **REPUBLIQUE DU MALI****UN PEUPLE – UN BUT - UNE FOI****\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*** |

**Avis d’Appel d’Offres Ouvert (AAOO) N°001/2021/T/AOO/AR**

**du……….2021**

Autorité contractante : AUTORITE ROUTIERE ;

Objet de l’AOO : Travaux de construction du poste de péage automatique et pesage de Nossombougou (situé sur le tronçon Bamako – Kati – vers Didiéni).

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés paru le *Quotidien national ESSOR N°19318 du 12 janvier 2021.*
2. *L'Autorité Routière* a réservée des fonds sur ses ressources propres, afin de financer *les travaux de construction du poste de péage automatique et pesage de Nossombougou (situé sur le tronçon Bamako – Kati – vers Didiéni),* et à l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché se rapportant aux *travaux de construction du poste de péage automatique et pesage de Nossombougou (situé sur le tronçon Bamako – Kati – vers Didiéni) en lot unique.*
3. *L'Autorité Routière* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *construction du poste de péage automatique et pesage de Nossombougou (situé sur le tronçon Bamako – Kati – vers Didiéni) en lot unique.*
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d’offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics à l’article 50*,* et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Direction Technique de l'Autorité Routière* et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée ci-après : *Hamdallaye ACI 2000, Rue 230 Porte 153, Tel. 20 29 11 25 / 20 29 32 65 Bamako, MALI de 7 h 30 mn à 16 h 00 mn tous les jours ouvrables.*
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
7. *Avoir un minimum de chiffres d’affaires annuel moyen des activités de construction d’un montant au moins égal au montant TTC de l'offre ;*
8. *Avoir réalisé au moins deux (2) projets de nature et de complexité comparables à celles des travaux objet de cet appel d’offres au cours des années 2015 à 2019 ;*
9. *Fournir une liste du personnel comportant : le* ***Directeur des travaux,*** un *Ingénieur de Construction Civile ou équivalent (travaux routiers et bâtiments), l’****Ingénieur Electromécanicien*** *(travaux de station de péage automatique et pesage), l’****Ingénieur Informaticien*** *(travaux de station de péage et pesage automatique), le* ***Technicien Supérieur en Génie Civil*** *(terrassements, chaussée, ouvrages en béton, bâtiments), le* ***Technicien Supérieur en Electromécanique*** *(système de pesée et péage automatique, ascenseur, vidéo-surveillance et comptage automatique), le* ***Technicien Supérieur en Informatique*** *(système de pesée et péage automatique, ascenseur, vidéo-surveillance et comptage automatique) et le* ***Technicien en Topo*** *(travaux de Génie Civil) ;*
10. *Disposer d’une ligne de crédit de deux milliards cinq cent millions (2 500 000 000) FCFA.*
11. *Voir le DPAO pour les informations détaillées.*
12. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d’Appel d’Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d’une somme non remboursable de *deux cent mille (200 000) FCFA* à l’adresse mentionnée ci-après : *Autorité Routière sise à Hamdallaye ACI 2000, Rue 230 Porte 153, Bamako, MALI.* La méthode de paiement sera *en espèce.* Le Dossier d’Appel d’offres sera adressé : *par porteur.*
13. Les offres devront être soumises à l’adresse ci-après : *Direction Technique de l'Autorité Routière sise à Hamdallaye ACI 2000, Rue 230 Porte 153 Bamako, MALI* au plus tard le ***....................2021 à 10 heures 00 mn.***Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus, indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes.
14. Les offres doivent comprendre une **garantie de soumission**, d’un montant de *cent cinquante millions (150 000 000) FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. (*Le montant de la garantie de soumission est compris entre un (1) et trois (3) pour cent du montant prévisionnel du marché conformément à l’article 69 du Code des marchés publics).
15. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de *cent vingt (120) jours* à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
16. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l’ouverture des plis le ***.....................2021 à 10 heures 00 mn.***à l’adresse suivante : *Autorité Routière sise à Hamdallaye ACI 2000, Rue 230 Porte 153, Bamako, MALI.*

 Bamako, le ….2021

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | La Directrice Générale**Lalla KOITE***Chevalier de l’Ordre National* |